

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°15/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le trois mai à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 29/04/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2025.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la ventilation des subventions aux associations pour l'année 2024 et explique qu'il ne présente au vote des élus que les subventions pour lesquelles la commune a reçu une demande, accompagnée d'un compte-rendu financier.

Monsieur le Maire propose aux élus de subventionner les associations suivantes, selon les montants indiqués.

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

à l'unanimité :

- FAM Les Fontaines PEYRUIS UNAPEI Alpes de Haute-Provence : 700€
- Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie : 100€
- ADMR : 200€
- Souvenir Français : 100€
- Amicale des anciens combattants : 100€

par 4 voix pour :

- Les Amis de Châteauneuf-Miravail : 1000€
Messieurs GALLIANO René et MARTINOD Jean-Philippe ne participent pas au vote

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 07 mai 2025,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

